

Avant-propos

Michèle Hudon

Volume 52, numéro 2, avril-juin 2006

Les langages documentaires

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1030011ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1030011ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Hudon, M. (2006). Avant-propos. *Documentation et bibliothèques*, 52(2), 83–84.
<https://doi.org/10.7202/1030011ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 2006

Cet article est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Avant-propos

MICHÈLE HUDON

En 2002, Jacques Maniez publiait *Actualité des langages documentaires: les fondements théoriques de la recherche d'information*¹. Cet ouvrage fouillé, que ce grand spécialiste du domaine a rédigé en quelques années après son départ à la retraite, redéfinit les fonctions des langages documentaires à la lumière de l'évolution technologique et de notre connaissance plus développée des besoins et des comportements informationnels. Nous trouvons également intéressant le choix du sous-titre de l'ouvrage et la juxtaposition des notions de « langages documentaires » et de « recherche d'information », une juxtaposition qu'avait aussi proposée Philippe Lefèvre dans *La recherche d'informations: du texte intégral au thésaurus*². Depuis qu'ils existent, les langages documentaires ont été présentés le plus souvent comme des outils de description et de représentation, et beaucoup plus rarement comme auxiliaires à la recherche.

Le langage documentaire est un ensemble structuré de termes généralement extraits de la langue naturelle et dont la fonction principale est de minimiser les conséquences des problèmes de définition, de synonymie et de polysémie, inhérents à la langue naturelle justement, dans les systèmes de transfert d'information. Le langage documentaire est plus pauvre que le langage naturel puisqu'il a fait l'objet de plusieurs contrôles qui l'ont en quelque sorte « artificialisé »: 1) un contrôle morphologique et flexionnel d'abord, ramenant toutes les constituantes du lexique à une forme unique et prévisible; 2) un contrôle syntaxique régularisant l'ordre et les relations entre les mots qui composent un terme; 3) un contrôle sémantique visant la définition claire d'un terme et de son extension conceptuelle, et 4) un contrôle pragmatique dont résultent des règles d'utilisation des termes proposés. Au fil des ans se sont développés des langages documentaires de type catégoriel ou classificatoire (schémas de classification, taxinomies, ontologies) et des langages de type combinatoire (répertoires de vedettes-matière, thésaurus, listes de mots-clés contrôlés).

L'utilisation de langages contrôlés conçus spécifiquement pour la représentation et l'accès thématiques en milieux documentaires s'est imposée dès la fin du XIX^e siècle, au moment de la création des classifications bibliographiques nord-américaines et européennes, et du développement des premières listes de vedettes-matière. L'une des conséquences de l'avènement des ordinateurs dans les milieux documentaires spécialisés au milieu du XX^e siècle fut une première remise en question de l'utilité de langages contrôlés, apparemment peu utilisés et peu efficaces pour la recherche thématique en raison de leur complexité. La rapidité et la polyvalence offerte par les nouveaux systèmes de traitement de l'information permettaient enfin l'interrogation par mot-clé, plus économique et plus conviviale. On prédisait alors la disparition à court terme de certains langages documentaires à base verbale devenus inutiles. Mais ces mots-clés si efficaces pour le repérage de quelques documents traitant d'un sujet précisément défini et clairement nommé se révélèrent beaucoup moins efficaces pour l'exploration d'une thématique générale et le repérage des ressources les plus pertinentes dans plusieurs disciplines, des sciences sociales par exemple, dont la terminologie et les structures relationnelles sont floues. Un nouveau langage documentaire vit le jour, le thésaurus, plus strictement contrôlé

1. Jacques Maniez. *Actualité des langages documentaires: Les fondements théoriques de la recherche d'information*. Paris: ADBS, 2002. 395 p. ISBN 2-84365-060-7.
2. Philippe Lefèvre. *La recherche d'informations: Du texte intégral au thésaurus*. Paris: Hermès Sciences, 2000. 253 p. ISBN 2-7462-0173-9.

encore que le répertoire de vedettes-matière dont il venait prendre la place dans les bases de données automatisées. Le thésaurus s'imposa rapidement comme le langage documentaire le plus populaire dans les grands systèmes d'information mis sur pied au cours des années 1970 et 1980. Puis vint l'Internet et, avec le World Wide Web, une deuxième remise en question de l'intérêt réel des langages documentaires, encore associés aux bibliothèques traditionnelles et à l'imprimé. Les langages documentaires pouvaient-ils décrire le contenu de ressources de types inconnus quelques décennies plus tôt et faciliter le repérage et la découverte d'information sur des réseaux ouverts, dynamiques, flexibles et démocratiques ?

Quinze ans plus tard, les langages documentaires sont toujours d'actualité et ont même acquis de nouvelles fonctions en sortant des institutions traditionnelles pour faire leur place dans les nouveaux environnements informationnels. Fruit de la collaboration de praticiens, d'enseignants et de chercheurs, le présent numéro thématique de *Documentation et Bibliothèques* témoigne de leur vitalité.

À tout seigneur tout honneur, ce sont les grandes classifications bibliographiques qui font l'objet du premier texte. On y lira notamment que, contrairement à des « rumeurs » persistantes, les schémas de classification évoluent encore, s'ajustent à la technologie et récupèrent du même coup leur fonction première d'organisation des idées, des sujets et des disciplines trop longtemps subordonnée à une fonction de rangement physique de livres imprimés. Les répertoires de vedettes-matière évoluent aussi et Denise Dolbec, de l'équipe de gestion du RVM, nous décrit les nombreuses opérations de mise à jour et de normalisation effectuées sur le langage documentaire le plus utilisé au Québec, ainsi que les efforts de l'équipe du RVM pour répondre aux besoins des utilisateurs contemporains.

Dès leur création, les bibliothèques de l'Université du Québec se distinguaient des bibliothèques univer-

sitaires déjà établies en préconisant l'indexation et la recherche par mots-clés. Depuis 1994, l'Université du Québec à Montréal se distingue à son tour par son utilisation d'un thésaurus encyclopédique conçu localement et développé par l'équipe d'analystes de l'UQAM. C'est Benoit Bilodeau qui nous présente RASUQAM, le thésaurus de descripteurs de l'Université du Québec à Montréal.

L'enjeu du multilinguisme est important en Europe et c'est dans ce cadre qu'est né le projet conjoint MACS (*Multilingual Access to Subjects*) des bibliothèques nationales de France, de Suisse, d'Allemagne et de Grande-Bretagne. Patrice Landry nous décrit ce projet d'établissement de liens entre vedettes-matière établies dans des répertoires de langue française, anglaise et allemande. Quant au texte de Madeleine Lafaille, il témoigne de l'intérêt grandissant d'autres milieux que les bibliothèques pour les langages documentaires. Ici, c'est de musées et de gestion d'information sur les collections muséales dont il est question.

Clément Arsenault rappelle l'importance des langages documentaires pour la recherche d'information et présente les forces et les faiblesses de ceux-ci par rapport au vocabulaire libre. Lyne Da Sylva décrit un nouveau rôle pour le thésaurus documentaire classique, celui d'agent de contrôle sémantique dans les systèmes de traitement automatique des langues.

Nous complétons cet examen de quelques aspects des langages documentaires en présentant brièvement les contenus des programmes et les modalités d'apprentissage de ces outils d'indexation et de recherche dans deux institutions offrant une formation initiale en gestion d'information et de documentation : le Cégep François-Xavier-Garneau, d'une part, l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information de l'Université de Montréal, d'autre part. ©